

12 MARS 2026
Banque Française Mutualiste
Paris 13e

13 MARS 2026
NewCap Event Center
Paris 15e

NOUS VOUS REMERCIONS D'ADRESSER CE BULLETIN

À LA PERMANENCE DE L'ADH : permanence-adh@ghu-paris.fr

Permanence ADH, Centre Hospitalier Sainte-Anne, 1 rue Cabanis, 75014 Paris - 01 45 65 76 92

En cas de question, n'hésitez pas à contacter l'Agence COMM Santé : info@comm-sante.com - 05 57 97 19 19

IDENTIFICATION

NOM : _____

PRÉNOM : _____

FONCTION : _____

ÉTABLISSEMENT : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE PRO : _____ TÉL. PORTABLE : _____

MAIL IMPÉRATIF : _____

Situation de handicap à prendre en compte

(Merci de nous contacter pour étudier les différentes possibilités mises à disposition des situations de handicap.)

CONDITIONS TARIFAIRES

Cocher le tarif correspondant. L'inscription couvre obligatoirement la formation d'une journée et demie.

INSCRIPTION AUX JOURNÉES (COCKTAIL DÎNATOIRE INCLUS)

<input type="checkbox"/> Adhérent(e) ADH	830 € net
<input type="checkbox"/> Non-adhérent(e) ADH	950 € net
<input type="checkbox"/> DH retraités	50 € net
<input type="checkbox"/> EDH 65	30 € net
<input type="checkbox"/> Situation particulière	nous contacter

COCKTAIL DÎNATOIRE

Je serai présent(e) au cocktail dînatoire du **jeudi 12 mars**

DÉJEUNER

Je serai présent(e) lors du déjeuner du **vendredi 13 mars**

PARTICIPATION SEULE AU COCKTAIL DÎNATOIRE

<input type="checkbox"/> Adhérent(e) ADH	45€
<input type="checkbox"/> Non-adhérent(e) ADH	55€

Seules les réservations accompagnées de leur règlement par chèque à l'ordre de l'ADH seront considérées comme effectives. À partir du 1^{er} mars 2026, aucune annulation ne sera acceptée et les paiements seront encaissés. Pour des raisons de capacité et de gestion, priorité est donnée aux personnes inscrites aux journées.

ADRESSE DE FACTURATION

COCHER CETTE CASE SI VOTRE INSCRIPTION EST PRISE EN CHARGE PAR LA FORMATION CONTINUE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

PERSONNE À CONTACTER POUR LA FORMATION CONTINUE : _____

ÉTABLISSEMENT : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE PRO : _____

MAIL IMPÉRATIF : _____

SIRET IMPÉRATIF : _____

Signature du congressiste

Bon pour accord du chef d'établissement

LIEU

Jeudi 12 mars

Banque Française Mutualiste
56-60 rue de la Glacière 75013 Paris

Vendredi 13 mars

New Cap Event Center
3 quai de Grenelle, 75015 Paris

HORAIRES

Jeudi : 18h00 - 20h15

Vendredi : 09h00 - 18h00

DURÉE

11 heures et 15 minutes

TARIFS

- Adhérent : 830 €
- Non-adhérent : 950 €
- DH retraités : 50 €
- EDH 65 : 30 €

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'hôpital
- Autres professionnels hospitaliers (médecins, présidents de CME, responsables de pôle, chef de service, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, attachés, cadres de santé, cadres administratifs, etc.)
- Directeurs d'hôpital retraités
- Elèves directeurs d'hôpital

PRÉREQUIS

Connaissance des enjeux en matière de gouvernance hospitalière

OBJECTIFS

- Analyser les défis auxquels l'hôpital doit faire face aujourd'hui et demain.
- Découvrir des solutions innovantes issues d'expériences de terrain.

- Renforcer la capacité de projection stratégique pour accompagner les transformations.

COMPÉTENCES VISÉES

- Lecture stratégique des transformations du secteur.
- Capacité à mobiliser des leviers d'innovation.
- Aptitude à travailler en réseau sur les enjeux territoriaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive
- Méthode interrogative
- Méthode active ou de découverte

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation. Une analyse des résultats fera ensuite l'objet d'une restitution à l'ensemble des stagiaires.

ACCESIBILITÉ

Merci de nous contacter pour étudier les différentes possibilités mises à disposition des situations de handicap.

Conditions d'annulation :

sur demande écrite exclusivement à info@comm-sante.com

- Pour tout désistement notifié après le 1^{er} mars 2026, la formation sera facturée à hauteur de 400€.
- Toute annulation constatée et non signalée au préalable est due en intégralité.
- Tout événement extérieur entravant le bon déroulement de la manifestation ne donnera lieu à aucun remboursement.

